

Plan directeur localisé des Plaines-du-Loup

Les principaux thèmes de la consultation

Eviter la concurrence des activités entre Plaines-du-Loup et Tuilière

Pas la même vocation
Tuilière: centre d'affaires, grandes surfaces sur le même niveau
Plaines-du-Loup: commerces, bureaux sur de plus petites surfaces

Densité habitants et emplois

La densité (10'000 habitants et emplois) est celle voulue par la Municipalité pour créer un vrai morceau de ville
Elle correspond aux quartiers Sous-Gare, très appréciés

Maintien des terrains de sports actuels

Les terrains de sports actuels seront transférés à la Tuilière pour permettre la construction de l'écoquartier

Craintes à propos des terrains de tennis (nuisances, espaces clos, ...)

Il s'agit de maintenir l'offre actuelle, soit une dizaine de terrains de tennis, sur l'esplanade des sports

Une surface importante restera à disposition comme place centrale du quartier

L'urbanisation en îlots permet d'avoir une façade sur la rue, davantage exposée au bruit, et une face sur un jardin, plus calme

Qualité et quantité d'espaces publics

Les espaces non construits, hors bâtiments et voiries, représentent 40% de la surface totale du périmètre

L'ensemble des parcs et espaces publics représentent 6.5 hectares

Hauteur des bâtiments	Les hauteurs indiquées dans le Plan directeur localisé (PDL) sont les maximums autorisés; elles seront précisées dans les plans partiels d'affectation (PPA)
	La tour figurée à l'entrée nord du quartier est une possibilité offerte par le PDL d'intégrer un élément marquant. Ici aussi, des précisions seront apportées dans le PPA, qui est prévu en dernière étape
Intérieurs d'ilots	Ils auront un statut semi-privatif et seront accessibles aux habitants Certains pourront être accessibles aux non-résidents

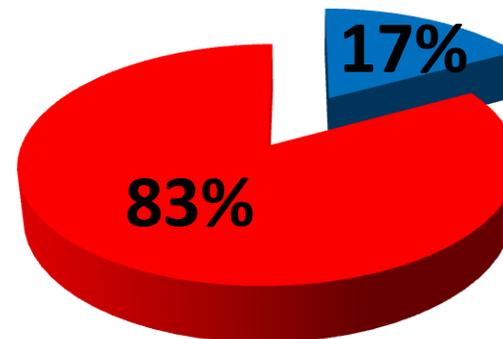
Places de stationnement prévues	
Logements	0.5 place par 100 m ² de surface brute de plancher
Activités économiques	0.4 places par 100 m ² de surface brute de plancher

Ces chiffres anticipent une tendance... et permettent de limiter la génération de trafic

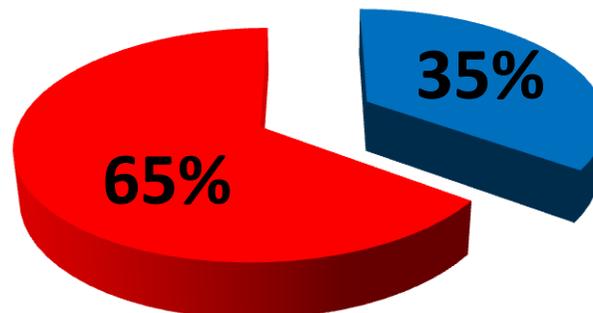
Le quartier sera très bien desservi en transports publics, notamment avec le métro m3

Un objectif dans l'air du temps:
Le nombre de ménages sans
voitures est en augmentation,
particulièrement dans les villes

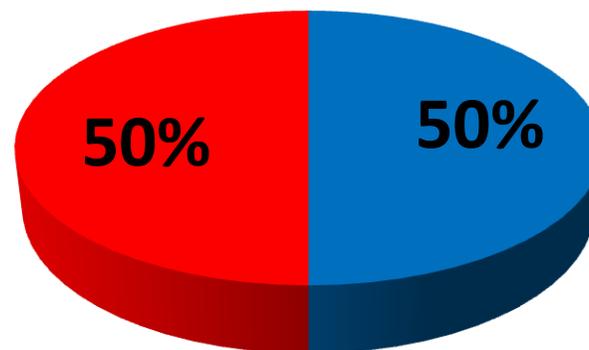
Vaud



Lausanne



Métamorphose



L'allée des Marronniers menant à la prison sera maintenue, voire renforcée

Plusieurs ouvertures sur les grands paysages sont prévues, avec l'aménagement de belvédères

Le quartier assure la continuité du maillage vert en offrant des liaisons écologiques transversales

Les arbres sur l'avenue des Plaines-du-Loup seront conservés à l'est et, dans la mesure du possible, à l'ouest

Les surfaces perméables seront majoritaires sur le site, grâce aux cœurs d'îlots, aux parcs et aux noues

La principale remarque concerne le Stade olympique de la Pontaise, que Patrimoine suisse et le Mouvement pour la défense de Lausanne souhaitent maintenir, alors que le PLR soutient sa démolition

La Municipalité réaffirme son intention de démolir le Stade de la Pontaise, sur la base d'une analyse multicritères.

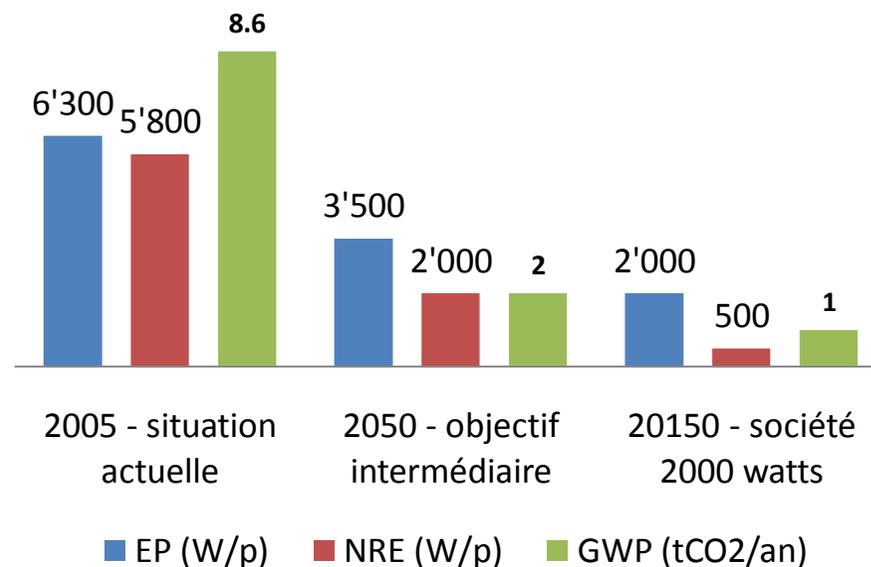
Elle ne conteste pas la valeur patrimoniale du stade, mais son maintien n'a de sens que s'il permet de remplir à satisfaction les fonctions auxquelles il est destiné, ce qui n'est pas le cas pour le football.

L'état du stade, vieux de 60 ans, oblige à des adaptations et réfections constantes, sans possibilité de répondre aux normes actuelles. Ne pas le remplacer représenterait un risque pour le Lausanne Sports de se voir refuser sa licence

L'écoquartier des Plaines-du-Loup, basé sur le concept de la société à 2000 watts, se doit d'être exemplaire sur ces thèmes, par exemple

Energie

- Diviser l'énergie primaire (EP) par 3
- Limiter la part des énergies non renouvelables (NRE) à seulement 25% des consommations
- Diviser les émissions de gaz à effet de serre (GWP) par 9



Gestion des eaux

- taux de perméabilité de 70%
- temporisation et régulation des débits d'eau par une végétalisation des toitures et une récolte partielle dans des noues
- une valorisation énergétique des eaux claires par rétention et turbinage au Capelard

Plan directeur localisé des Plaines-du-Loup

La mise en œuvre

Les Plaines-du-loup

Où en sommes-nous?

